ET SI...

Mon proche refuse les aides ?

Je ne sais pas si je peux bénéficier de la présence d'un bénévole ?

> J'ai un autre besoin qui n'est pas mentionné?



Nous discuterons des possibilités qui s'offrent à vous

Le double portage par l'ADPEP 91 et l'Adapei 91 offre une réponse innovante grâce à la mutualisation des ressources et des compétences.

Le PARH91, la coordinatrice de parcours de l'Adapei 91, le Dispositif Essonnien de soutien à la parentalité et l'EMASCO entretiennent des liens privilégiés avec Raisonne.

Une question?

CONTACTEZ-NOUS!



06 74 32 55 96



@ raisonne@residencesoleil91.fr



https://adapei91.fr

https://adpep91.fr



Besoin d'être relayé ? D'une aide pour vous déplacer ou pour des démarches? De partager un moment convivial?

SOLI' PARTAGE



SOLI'BOUGE



SOLI'REPIT



Que vous soyez aidant, âgé ou en situation de handicap Vous pouvez compter sur notre réseau de bénévoles









DES BENEVOLES AVEC VOUS

RAISONNE permet de créer de la solidarité locale en Essonne.

Un réseau de bénévoles intervient auprès d'aidants, de personnes âgées et de personnes en situation de handicap.

Son objectif est de soulager les aidants, créer du lien, faciliter l'accès aux soins, aux activités de loisirs...

Ces actions d'entraide complètent les aides institutionnelles et de droit commun, sous différentes formes.

Pour qui?

Les aidants

Toute personne ayant une perte d'autonomie (en raison de l'âge, d'un handicap...).

De tout âge.

En l'absence ou en complément d'autres solutions.

Où

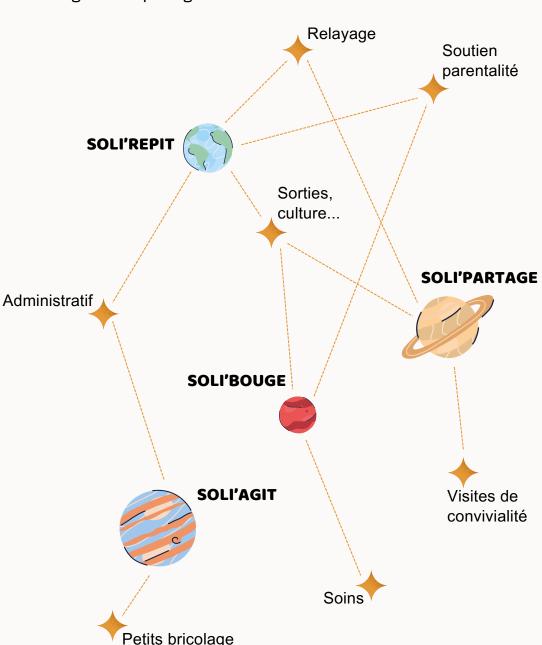
En Essonne, selon les actions et les disponibilités des bénévoles.

Fréquence

A définir ensemble selon vos besoins et les disponibilités des bénévoles.

LES ACTIONS

Les actions sont regroupées sous 4 thèmes : Soli'répit, soli'agit, soli'bouge et soli'partage



ECOUTE · PRESENCE · BIENVEILLANCE

Les bénévoles sont soigneusement sélectionnés.

Des temps d'échanges et des sensibilisations leurs sont régulièrement proposés.

Vous pouvez rencontrer le bénévole pour faire sa connaissance. Chaque étape est validée avec votre accord et celui de votre proche.